



LA VOIE DE VEZELAY MONT DE MARSAN ST JEAN PIED DE PORT

8 jours / 7 nuits

Randonnée en liberté, avec transfert des bagages.
6 jours de randonnée. En hôtel et en chambre d'hôtes



Au débouché des Landes, la Chalosse vous ouvre ses paysages riants que veille l'abbatiale de Saint Sever. Insensiblement vous pénétrez le Béarn de Gaston Fébus dont vous visiterez la capitale historique : Orthez. Après Sauveterre et son pont fortifié de la Légende, au fil des coteaux aux profondes vallées et aux crêtes éblouissantes, vous rejoindrez le Pays Basque, Ostabat, à la croisée des chemins, Saint Jean Pied de Port d'où le chemin s'élançe vers le col de Roncevaux.

PROGRAMME

Jour 1 • Accueil en fin d'après-midi à l'hôtel à **Mont de Marsan**

Si vous arrivez à Mont de Marsan en fin de matinée ou au plus tard en début d'après-midi

Jour 2 • **MONT DE MARSAN → SAINT SEVER** - 19 km - 5h00 de marche

Nous voici en Chalosse « le Pays aux gisements salés ». Cette région incluse dans les landes nous fait plutôt penser au Béarn avec ses champs de maïs et ses élevages de volailles. C'est l'Adour qui marque la frontière entre la grande forêt des Landes monotone et les collines que nous rencontrons.

Jour 3 • **SAINT SEVER → HAGETMAU** - 17 km - 4h00 de marche.

Nous quittons St Sever pour aborder les premiers contreforts des Pyrénées. Nous arrivons dans la ville d'Hagetmau où vous pourrez voir le tombeau de St Girons évangéliste vénéré de la région.

Jour 4 • **HAGETMAU → ORTHEZ** - 27 km - 7h00 de marche

L'étape d'aujourd'hui nous conduira le long des champs de maïs. Le relief s'accroît les sentiers comme les toits deviennent plus pentus. Nous passerons par Sault de Navailles, bastide construite sur les rives du Luy qui marque l'entrée dans le Béarn et nous arriverons en haut d'un coteau où la vue est superbe sur les Pyrénées. Nous descendrons vers Orthez capitale du Béarn.

Jour 5 • **ORTHEZ → SAUVETERRE DE BEARN** -20 km - 5h00 de marche



LA VOIE DE VEZELAY MONT DE MARSAN ST JEAN PIED DE PORT

8 jours / 7 nuits

Sur cette étape des bornes Jacquaires ornées de l'alpha et le l'oméga nous guideront. Nous sommes au cœur de la campagne béarnaise. L'arrivée à Sauveterre offre une vue splendide sur le chevet de l'église avec sa haute baie en ogive. Site remarquable établi sur les bords du gave.

Jour 6 • SAUVETERRE DE BEARN → OSTABAT - 24 km – 6h00 de marche

Cette étape nous fait changer de région. Le village de Sussaute aux volets rouges et verts nous indique que nous entrons dans le Pays basque. Nous marcherons dans la « montagne basque » univers de collines aux longs versants couverts de fougères.

Nous arrivons à Ostabat pour notre avant dernière étape

Jour 7 • OSTABAT → ST JEAN PIED DE PORT –23 km – 5h45 de marche

L'étape n'est pas très difficile et elle nous conduit au cœur du Pays Basque où les troupeaux de brebis que vous croiserez rappellent l'activité pastorale qui est très important ici.

Nous arrivons à Saint Jean Pied de Port dernière ville étape avant le grand départ vers l'Espagne

Jour 8 • ST JEAN PIED DE PORT

Fin de randonnée après le petit déjeuner à Saint Jean Pied de Port

LE TARIF COMPREND

- La 1/2 pension sauf à Mont de Marsan et à St Jean Pied de Port en nuit et petit déjeuner
- La documentation pour la réalisation de la randonnée
- Le transport des bagages entre les hébergements
- Les taxes de séjour.
- Les frais d'organisation et de réservation.

LE TARIF NE COMPREND PAS

- le repas du soir à Mont de Marsan et à St Jean Pied de Port
- Les pique-niques, les boissons, les visites.
- Le voyage depuis votre domicile jusqu'au lieu d'accueil et de retour.
- Le voyage retour de St Jean Pied de Port à Mont de Marsan pour récupération de votre véhicule.
- Les assurances
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre véhicule et raccourcir certaines étapes
- Les frais de parking.
- la nuit supplémentaire à St Jean Pied de Port

À VOTRE ARRIVÉE

Accueil à l'hôtel à Mont de Marsan.

Le lendemain avant de commencer votre circuit vous laissez vos sacs de voyage à l'accueil de l'hôtel ils seront pris en charge par un transporteur

HÉBERGEMENT

7 nuits en hôtel et chambre d'hôtes en 1/2 pension sauf à Mont de Marsan et à St Jean Pied de Port en nuit et petit déjeuner

Possibilité, en option, de commander les repas du midi, la veille au soir, pour le lendemain, en supplément à régler sur place.



LA VOIE DE VEZELAY MONT DE MARSAN ST JEAN PIED DE PORT

8 jours / 7 nuits

NIVEAU

Moyen pour marcheurs pratiquant déjà la randonnée
En règle générale aucune technique ni difficulté sur le circuit.

PORTAGE

Pas de portage, uniquement les affaires de la journée.

TRANSFERT DE VOTRE SAC

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8H00 et de prévoir **IMPÉRATIVEMENT 1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 15KG** au-delà le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

INSCRIPTION

A partir de 1 personne

SE RENDRE SUR PLACE

- SNCF : gare SNCF de Mont de Marsan. Plusieurs trains par jour. Horaires à vérifier auprès de la SNCF
- route : réseau routier et autoroutier desservent la ville de Mont de Marsan (possibilité de parking à votre hébergement)

Retour pour récupérer votre voiture à Mont de Marsan

Gare SNCF de Saint Jean Pied de Port → Bayonne (1h15) + Bayonne → Mont de Marsan via Dax et Morcenx (environ 2h15)

<https://www.sncf-connect.com/>

QUEL ÉQUIPEMENT PRÉVOIR

- 1 sac à dos pour les affaires de la journée (pull, vêtement de pluie, le pique-nique et une gourde d'eau, appareil photo...) 30/40 litres
- 1 paire de chaussures de marche montantes et légères, type randonnée déjà rodée,
- 1 short, un maillot et une serviette de bain,
- 1 veste coupe-vent (type goretex) cape de pluie ou ciré,
- 1 pantalon ample (toile ou randonnée), un pull de laine ou fourrure polaire,
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale,
- 1 paire de tennis, sandales (selon la saison) un survêtement ou vêtement ample pour le soir,
- 1 gourde d'un litre minimum, une boîte hermétique et des couverts,
- 1 pharmacie (gaze, élastoplast, antalgique...),
- 1 paire de bâtons de marche



LA VOIE DE VEZELAY MONT DE MARSAN ST JEAN PIED DE PORT

8 jours / 7 nuits

PRATIQUE

Le carnet du pèlerin ou « credencial » ou « créanciale » :

Ce document est bien connu des pèlerins, il permet de garder une trace écrite de son parcours. Ce passeport est à tamponner à chaque étape et atteste de votre état de pèlerin.

Il est délivré par les associations jacquaires - site Internet

www.chemindecompostelle.com/Associations/Associations.html

https://lescheminsverscompostelle.fr/credencial/demande_credenciales.php

ASSURANCE

Conformément à la réglementation, nous sommes assurés en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant nous ne saurions nous substituer à votre Responsabilité Civile Individuelle. Il est indispensable de posséder une garantie multirisques couvrant les frais d'annulation – rapatriement – maladie – accident de voyage – perte ou vol de bagages – interruption de voyage.

LE VOYAGE LIBERTÉ

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.

Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre circuit, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

RÈGLEMENT

À l'inscription : Acompte de 30 % du prix du séjour.

Un mois avant le départ : règlement du solde.

Règlement par CB ou chèque

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de désistement de votre part, les frais retenus seront les suivants :

- **plus de 30 jours avant le départ : 15% du montant total du voyage sera retenu pour tous les Voyages Liberté et en groupe.**

Ces frais ne sont pas remboursables par la garantie annulation des assurances que nous vous proposons.

- **de 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour,**

- **de 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour,**

- **de 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant du séjour,**

- **moins de 2 jours avant le départ ou non-présentation au départ : 100 % du montant du séjour.**